ATTENTATS DE JANVIER 2015 I UN RETOUR POIGNANT SUR L'ATTENTAT DE L'HYPERCACHER ET UNE FIN DE SEMAINE PERTURBÉE PAR LE MALAISE D'UN ACCUSÉ ET UNE ATTAQUE À PROXIMITÉ DES ANCIENS LOCAUX DE CHARLIE HEBDO

vendredi 25 septembre 2020, par Thémis

Cette 4ème semaine qui était consacrée dans un premier temps aux faits commis par Amedy COULIBALY à l'Hypercacher a été ponctuée par l'audition du chef de la section de la brigade antiterroriste de Paris ; celui-ci a notamment pu expliquer l'intervention du négociateur dont le travail a été complexifié par des médias omniprésents ainsi que la décision simultanée des assauts de l'imprimerie où étaient retranchés les KOUACHI et de l'hypercacher où était A.COULIBALY. Assaut du magasin de la porte de Vincennes qui a été facilité par Lassana Bathily, employé du magasin, venu témoigner mercredi. Ce dernier avait en effet dessiné le plan des lieux aux forces de l'ordre après avoir réussi à s'échapper par le monte-charge.

Anne Hidalgo, Maire de Paris est ensuite venue s'exprimer à la barre, entrainant la sortie des avocats de la défense le temps de son audition.

Après ce retour sur les faits du 9 janvier 2015, deux jours de cette semaine ont été consacrés à l'audition des parties civiles, rescapées de l'Hypercacher ou proches des 4 victimes assassinées. Des récits éprouvants et emprunts de souffrances. En effet, si les traumatismes sont toujours présents et l'évocation de ce jour très difficile, ces récits s'avèrent nécessaires dans le cadre de l'avancée de ce procès douloureux.

Cette fin de semaine particulière a été marquée par une interruption de la journée de jeudi en raison d'un malaise d'un des accusés, Nezar PASTOR ALWATIK. Au regard de ses symptômes, un test covid-19 a été réalisé et s'est révélé négatif permettant la reprise du procès ce matin. Le chef de service DGSI à la barre est revenu sur les auteurs des attentats et la motivation de ces derniers lorsqu'en fin de matinée on apprenait avec effroi qu'une attaque avait eu lieu à proximité des anciens locaux de Charlie Hebdo.

Retrouver le compte rendu des 4 premières semaines du procès ci-dessous

